

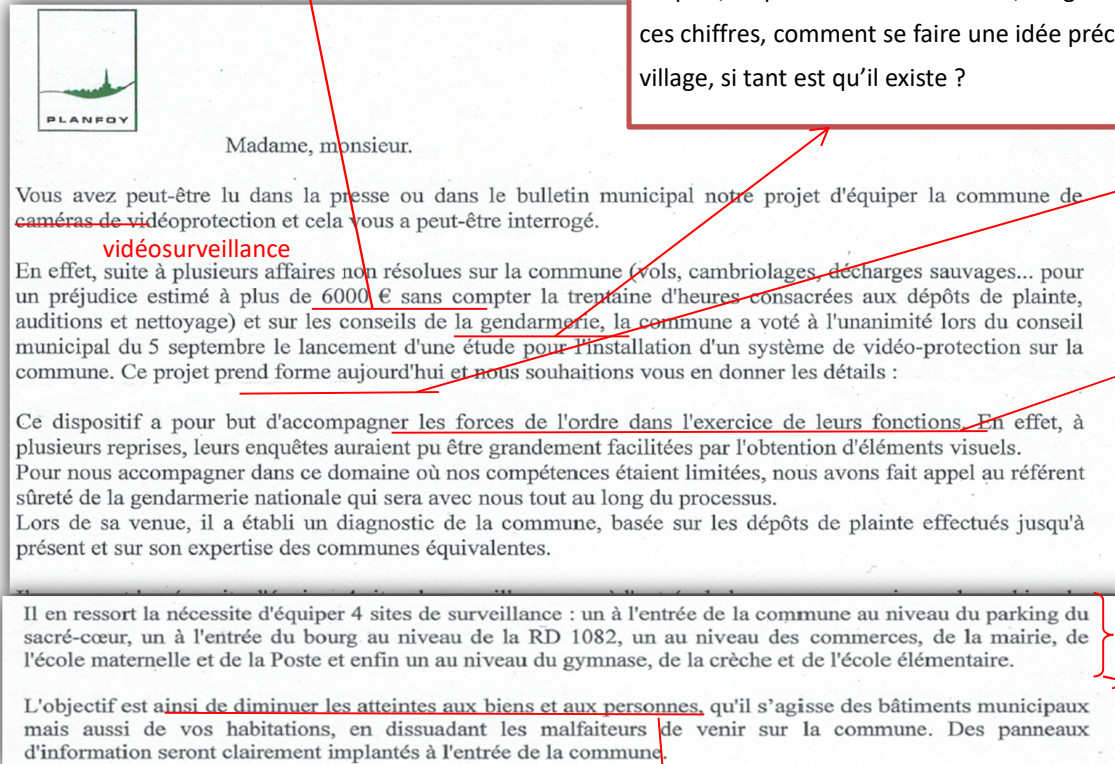
La mairie vient de décider en conseil municipal de consulter les planfoyard.e.s le 1^{er} octobre sur l'installation d'un système de vidéo surveillance dans le village. Cette décision est contrainte par le code général des collectivités territoriales qui précise que le conseil communal doit statuer sur l'organisation d'une consultation si 10% des électeurs inscrits le réclament, ce qui est largement le cas de notre pétition.

Aucun débat public n'étant annoncé, nous exerçons notre droit de réponse au courrier de l'équipe municipale du mois dernier, par ce commentaire de la lettre de l'équipe municipale qui a été diffusée en toute-boîte le mois dernier..

Le collectif citoyen « PLANFOY SANS CAMERA »



Chiffre dérisoire par rapport au coût pour les finances publiques de l'installation des caméras



Ce n'est pas parce que la gendarmerie veut quelque chose qu'il faut nécessairement y souscrire (aux frais des planfoyard.e.s). Les anciens élu.e.s du village, confirment que c'est une demande récurrente des gendarmes depuis des années, essayant de faire porter sur les finances des communes, des installations censées faciliter leur travail..

De plus, d'après Monsieur le maire, les gendarmes ne peuvent pas nous donner les chiffres de ces faits de "délinquance": Sans ces chiffres, comment se faire une idée précise, et non sur des ressentis, de l'étendue du "problème" de sécurité de notre village, si tant est qu'il existe ?

Alors que de nombreuses questions restent sans réponses et qu'aucun débat citoyen n'a encore eu lieu, malgré les demandes faites par courrier par le collectif.

Est-ce pour pallier au manque d'effectif ou de moyens des forces de l'ordre ? Et en partie financé par les impôts des planfoyard.e.s ?

De plus, il est probable que la présence de caméras n'auraient pas permis de résoudre les enquêtes dont il est fait mention ici.

Sur ces 4 « sites de surveillance »*, vu la configuration des lieux, cela concerne combien de caméras ? Pour quel coût total ?

Où seront-elles implantées, et qui aura une caméra devant sa porte ? ou au-dessus de ses enfants lorsqu'ils sont à l'école ?

Il est nécessaire que la mairie rende publique une étude claire et des plans afin de connaître précisant l'implantation de ces caméras.

Concernant les problèmes du parking de l'esplanade du Guizay, ce n'est pas aux planfoyards à payer le prix fort pour une problématique intercommunale.

*la mairie utilise ici, le terme plus approprié de surveillance et pas de vidéoprotection

Toutes les études évaluatives scientifiques mettent pourtant en évidence que l'impact de la vidéosurveillance sur la délinquance est limité et bien souvent inexistant.

Même une étude de la gendarmerie le dit:

<https://www.lagazettedescommunes.com/781640/une-etude-de-la-gendarmerie-met-en-doute-lefficacite-de-la-videosurveillance/>

30000€, c'est énorme (30€ par habitant, 120€ pour un ménage de 4 personnes), c'est la part qui sera payée par les impôts des Planfoyard.e.s...mais ce n'est pas le montant total d'investissement car il faut y ajouter les subventions de l'état dont nous ne connaissons pas le montant (mais au moins 50% ???) , ça reste de l'argent public, ..

Nous ne connaissons pas non plus les coûts de maintenance, de suivi, ou de réparation, de ces équipements, qui lui, sera à charge de la commune sans subventions tous les ans ! Malgré nos demandes, la mairie n'a pas souhaité nous répondre sur ces éléments.

5% du budget communal pour une mesure inefficace. C'est absurde et démesuré, sachant que certains projets importants dans le village ont été postposés, non programmés, ou jugés non prioritaires ! Et cet argent serait tellement plus utile dans des projets dédiés au bien-vivre et au mieux-vivre ensemble à Planfoy... Nous croyons que Planfoy est un village familial, convivial, qui ne "s'arme" pas de technologie pour surveiller tout le monde, mais peut plutôt compter sur le dialogue, l'écoute, l'entraide de ses habitants...

Afin d'éviter toute gabegie financière, seuls ces 4 sites seront équipés. Sous réserve de validation des devis, le coût pour la commune serait ainsi de 30,000 € sur deux ans, représentant moins de 5 % du budget communal. On dit que la sécurité n'a pas de prix. Pour la commune, il est clair et maîtrisé.

Comme vous le savez sans doute, l'ensemble des communes autour de Saint-Étienne se sont déjà équipées de tels systèmes faisant remonter la délinquance dans nos villages, d'où la nécessité de nous équiper à notre tour. L'objectif est donc de repousser cette délinquance hors de la commune.

La délibération votée récemment par le conseil municipal de Jonzieux confirme cette situation.

Ces caméras seront équipées d'un système d'enregistrement sécurisé, abrité dans un local municipal et les images ne seront extraites que suite à un dépôt de plainte et sur réquisition expresse des forces de l'ordre. Seuls le maire, le conseiller municipal en charge de la sécurité et les secrétaires seront habilités à fournir les images aux gendarmes, chacun avec un code d'identification personnel.

Nous avons connu ces dernières années de nombreux actes de malveillance, de la dégradation de bâtiments municipaux jusqu'à un incendie criminel et il est de la responsabilité de la mairie aujourd'hui d'apporter sa participation à la mission de sécurité publique dû à chaque citoyen. Nous espérons ainsi éviter d'avoir à déplorer demain d'autres faits de plus grande gravité.

Nous avons déjà fait part de notre disponibilité pour recevoir toute personne qui souhaiterait échanger avec l'équipe municipale sur ce projet qui peut juste à propos interroger. La mairie reste ouverte à tous les citoyens de la commune.

Cordialement
L'équipe municipale.

Cette phrase laisserait à penser que les petites incivilités dont l'équipe municipale se sert pour justifier sa décision seraient le fait de personnes extérieures à la commune. Or, nous savons que ce n'est pas le cas pour les faits connus dans le bourg. Si les montants d'investissement dont on parle pouvaient être investis pour la culture et la jeunesse, les résultats seraient autrement plus spectaculaires que ces quelques caméras pour nous espionner.

Il nous semblait que cette équipe municipale s'est présentée aux élections pour éviter à Planfoy d'être absorbée dans St Etienne Métropole.. Si c'est pour copier leur politique (dans un contexte urbain n'ayant rien à voir avec Planfoy), à quoi bon?

La mairie, par cette phrase, admet que les caméras ne résolvent aucun problème, mais les reportent sur les voisins.. (effet plumeau). Que penseront les élus et habitants de St Genest, Tarentaise, La Versanne ou St Romain de cette affirmation?

Et sur la commune, combien d'autres caméras installées ces prochaines années sur de nouveaux sites pour pallier aux incivilités déplacées du centre bourg à d'autres lieux? Veulent-ils déplacer ces problèmes au précô, au Vignolet, au Guizay, à Bicêtre ?

Ces personnes seront-elles formées et sensibilisées aux règles de mises en oeuvre d'un système de vidéosurveillance?

Par ailleurs, le courrier ne mentionne pas que toutes les personnes filmées ont également un droit d'accès aux images sur lesquelles elles

L'incendie dont il est question (pour laquelle une enquête a été faite et est clôturée sans avoir besoin de caméra), n'aurait pas pu être évité par la vidéosurveillance, et ce fait est privé et hors de propos (Si ce n'est un argument pour noircir le tableau). Contrairement à Monsieur le Maire et son équipe, nous croyons qu'une commune est responsable de la sécurité des personnes, mais pas des biens privés (chantiers, habitations...). Pour cela notre village devrait pouvoir rester un endroit de convivialité et d'échanges entre habitants plutôt qu'un lieu d'expérimentation de projets sécuritaires toujours plus déshumanisés.

Nous sommes convaincus que l'argent public que la mairie souhaite gaspiller dans ce projet, pourraient être utiles autrement, en faveur de la jeunesse, de la culture, de l'environnement, des équipements ou du social et que ce sont les habitants (et non les gendarmes) qui sont les mieux placés pour connaître les besoins et avoir des idées réellement utiles et nécessaires !!! Faites-nous vos propositions sur l'adresse suivante : planfoysanscamera@gmail.com

Et si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de signer la pétition : <https://www.change.org/p/planfoy-sans-camera>